

L'an deux mil vingt, le 4 décembre, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie
dûment convoqué le 25 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à huis clos
à la salle des fêtes de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : M. Mmes. Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Élodie Boyer, Gilbert Brocard, Lysiane Clary, Gaëlle Duchêne, Rémi Dupont, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes, Angélique Ginibre, Didier Guillou, Michel Lacoste, Sébastien Lafargue, Dominique Marin, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Peleran, Pascal Ressigeac, Joëlle Sanson,

Excusé avec procuration : Mme, M. Jean-Luc Cambe a donné procuration à Rémi Dupont, Éliane Laval a donné procuration à Isabelle Espitalier, Claire Perrotte a donné procuration à Céline Marin-Bonnemort.

Excusé : M. Bernard Rességuier

Absent : M. Nicolas Gauzin.

Soit : Pour toutes les délibérations : 21 votants.

Secrétaire de séance : Madame Claudine Boissel.

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Claudine Boissel

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une erreur matérielle a eu lieu sur la délibération n° 2020/10/08. En effet il a été porté 5 contre au lieu de 6. Le procès-verbal a été modifié en ce sens et un courrier a été envoyé à la préfecture afin de régulariser la situation.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le procès-verbal du 28 octobre 2020

1 - Délibérations :

1-1- Décision modificative n°4 du budget communal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-2 – Décision modificative n° 5 du budget communal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-3 – Admission en non-valeur sur le budget communal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-4 – Aide exceptionnelle en solidarité aux communes et intercommunalités de France:

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-5 – Dissolution du budget médiathèque à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-6 – Autorisation de signer la convention d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électronique à très haut débit en fibre optique pour la gendarmerie :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-7 – Changement de délégué communal titulaire au sein du Syndicat Territoire Energie (TEL) :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-8 – Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-9 – Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-10 - Ordre de mission à l'architecte pour la réhabilitation de l'ancienne supérette en espace associatif culture :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-11 - Demande de DETR 2021 pour les travaux complémentaires sur le dossier MOUSSUR :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1- .. - Demande de DETR 2021 pour la réhabilitation de l'ancienne supérette en espace associatif culturel :

Délibération retirée afin de revoir le projet.

1- 12 - Demande de subvention exceptionnelle pour le club de karaté :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1- 13 - Vente de terrains à SCI Pichard et M. et Mme El Aachouri :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1- 14 - Achat d'un terrain à SCI Pichard :

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

Le Maire :
Dominique Marin

